



Reims, le 19 Février 2018

## **Psychologues de l'EN : stage métier « introduction à la clinique de l'activité »**

**Animé par Catherine Remermier (psychologue EN, en charge groupe métiers Psy EN)**

**Mardi 3 Avril 2018 de 9H15 à 16H45**

**Ce stage métier est organisé par le SNES-FSU et le SNUipp-FSU**  
Ce stage aura lieu au SNES-FSU, 37 rue Ponsardin, 51100 Reims

La déshumanisation du travail et son encadrement de plus en plus étroit par les protocoles, les procédures et l'évaluation n'est plus à démontrer. De nombreux travaux en psychologie comme en sociologie l'ont mis en évidence.

Chez les psychologues de l'éducation nationale du premier comme du second degré, chez les directeurs de CIO, cette tendance s'accroît :

multiplication des réformes, augmentation des effectifs à prendre en charge, ajout de nouvelles tâches, imposition d'outils, écartèlement entre des lieux différents, absence de travail en équipe, délitement des collectifs de travail, reconfiguration des lieux et des conditions d'exercice... la liste pourrait être encore bien plus longue.

Ces décisions managériales viennent brouiller les repères de nos métiers et percuter nos pratiques.

Le sentiment d'isolement et de perte de la qualité de notre travail s'étend chez nos collègues et le besoin de réflexion collective s'accroît.

Comment se traduit cette crise de réalisation de notre travail dans nos différents lieux d'exercice ? Quels obstacles rencontrons-nous ? Mais aussi quelles ressources et quels leviers savons-nous mobiliser les uns et les autres ?

Dans l'esprit du travail initié par le SNES sur les métiers (enseignants, documentalistes, CPE et ex-Co-Psy) et des 4 colloques Psy de la FSU auxquels plusieurs d'entre nous ont participé, nous vous proposons, de constituer un groupe de travail sur le métier afin d'en approcher le réel, les dilemmes actuels et de pouvoir retrouver collectivement du pouvoir d'agir.

Une première réunion d'échanges et de présentation aura lieu le **3 Avril** à Reims.

PsyEN-EDA, merci de vous inscrire auprès des sections départementales :

Pour le 08 : [snu08@snuipp.fr](mailto:snu08@snuipp.fr)

pour le 10 : [snu10@snuipp.fr](mailto:snu10@snuipp.fr)

Pour le 51 : [snu51@snuipp.fr](mailto:snu51@snuipp.fr)

Pour le 52 : [snu52@snuipp.fr](mailto:snu52@snuipp.fr)

PsyEN-EDO, merci de vous inscrire auprès de la section académique

[s3rei@sn.es.edu](mailto:s3rei@sn.es.edu)

**Si vous le souhaitez, nous pouvons réserver un plateau qui sera livré sur place (plateau repas 10 Euros) : OUI – NON** (à indiquer dans le courriel d'inscription svp)

Modèle de demande de CONGE pour formation syndicale

(à reproduire à la main)

NOM.....Prénom.....

Grade et fonction .....

Établissement.....

Au recteur s/c du DASEN s/c de l'IEN de circonscription

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour la journée du **Mardi 3 Avril 2018** afin de participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Reims, 37 rue Ponsardin, dans les locaux du SNES.

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (J.O. du 10 février 1995, arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique).

A.....

Le.....

Signature

(1) La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance.

(2) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'État".

Vos responsables académiques EDA/EDO :

Natacha DELAHAYE [natacha.delahaye@snuipp.fr](mailto:natacha.delahaye@snuipp.fr)

Sophie VERDIER [sophie.verdier@reims.snes.edu](mailto:sophie.verdier@reims.snes.edu)